

Le renouvellement du contrat de gestion de la RTBF reporté ?

TÉLÉVISION Suite à la crise politique, une prolongation d'un an du contrat actuel est pratiquement inéluctable

C'est une des nombreuses conséquences de la crise politique qui sévit actuellement au sud du pays. Il est probable que le contrat de gestion de la RTBF - ce document qui fixe les obligations de service public de l'entreprise - ne sera pas renouvelé au 1^{er} janvier 2018 comme cela était prévu. Au MR, on estime qu'il faudra probablement s'en remettre à un article du décret statutaire de la RTBF qui stipule que si, à l'expiration du contrat de gestion, un nouveau contrat n'est pas conclu, le contrat en cours est prorogé de plein droit pendant un an.

Pour le député MR Olivier Maroy, ce

report ne fait plus guère de doute. « *A moins qu'on ne réussisse à former une majorité très rapidement - la semaine prochaine -, je vois mal comment on pourra tenir les délais sachant que la procédure a déjà commencé tardivement puisque le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, a déposé la note d'intention (NDLR : point de départ*

de tout le processus de renouvellement du contrat de gestion) avec plusieurs semaines de retard ». Cette note contient les grandes lignes de ce que le gouvernement veut voir figurer dans le contrat de gestion.

« S'il y a un changement de majorité et un nouveau ministre des Médias,

j'imagine qu'il ne va pas se contenter de reprendre cette note, poursuit Olivier Maroy. Il va en réaliser une nouvelle. Tout cela prendra du temps ». Il faut aussi que le parlement puisse faire ses recommandations au gouvernement

pour le 21 juillet au plus tard. Or pour l'instant, les travaux sont suspendus. La commission média était dans la phase finale de ses auditions cette semaine. Elle devait notamment recevoir des représentants de la société civile et réentendre pour la troisième fois Jean-Paul Philippot, l'administrateur général de la RTBF. Cela n'a pas pu être possible. En parallèle des auditions, des

représentants des partis avaient commencé à se réunir pour tenter de formuler des recommandations communes au gouvernement. Là aussi, ce travail mené sur base d'une note d'intention qui n'est plus d'actualité tombe en partie à l'eau.

Pour Olivier Maroy, ce report n'est pas catastrophique pour la RTBF. « Elle ne va pas en mourir mais il est vrai que le paysage médiatique change à vitesse grand v. Il ne faudrait pas que cette situation empêche la RTBF de répondre aux défis auxquels elle est confrontée ». ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER